AGENCE POUR L'ÉTABLISSEMENT DES TOWNSHIPS DE L'EST.

TOWNSHIP DE HAM,
1er Août 1848.

LE Soussigné, Agent *préposé* par Son Excellence le GOUVERNEUR-GENERAL, pour diriger les établissements *des* Terres de la Couronne dans les Comtés de *Mégantic* et Sherbrooke, donne avis à ceux qui *veulent* et sont en moyens de s'y établir que son *bureau* est temporairement fixé, en la demeure du Sieur ZEPHIRIN COUTOMBE, au Lac Nicolet, dans le Township de Ham, sur le chemin Gosford, où il recevra les applications des colons, tous les jours de la semaine, entre HUIT et ONZE heures de l'avant-midi, à compter du PREMIER jour de SEPTEMBRE prochain, et de là jusqu'à ce qu'avis ultérieur ait été publié du changement de son Bureau.

Cinquante acres de terre seront donnés à tout colon âgé de dix-huit ans, et sujet de Sa Majesté, qui se présentera muni d'un certificat de probité, sobriété et de moyens d'existence, jusqu'à ce que le produit de sa terre puisse le maintenir, signés de personnes respectables et connues.

Le porteur de ce certificat dira à l'Agent (qui les enrégistrera) son nom, son âge, son état, métier ou profession, s'il est marié, le nom et l'âge de sa femme, combien il a d'enfants, le nom et l'âge de chacun, d'où il vient, s'il a encore quelque part des propriétés, et dans quel Township il désire s'établir.

Les conditions du billet de location sont — de prendre possession dans un mois de la date du billet—de mettre en état de culture et rapport au moins douze arpents de la terre en quatre années—de bâtir une maison, et de résider sur le lot jusqu'à ce que les conditions d'établissement aient été accomplies, après quoi seulement le colon aura droit d'obtenir un titre de propriété. Les familles comprenant plusieurs colons ayant droit à des terres qui préféreront résider sur un seul lot, seront dispensées de l'obligation de bâtisse et de résidence, pourvu que les défrichements voulus se fassent sur chaque lot. Le défaut d'accomplissement de ces conditions entraînera la perte immédiate du lot de terre assigné qui sera vendu ou donné à un autre.

On permettra à ceux qui auront obtenu un lot gratuit d'en acheter jusqu'à trois autres sur le chemin (cent cinquante acres) à Quatre Chelins l'acre, payable comptant, de manière à pouvoir leur former en tout deux cent acres.

Pour se rendre au bureau de l'agence au Lac Nicolet, les personnes du District de Québec peuvent prendre le chemin Gosford à St. Nicolas, ou celui de Lambton à St. François de la Beauce.

Les habitants du District des Trois-Rivieres ont le chemin des bois francs à Gentilly, en traversant Somerset, et celui du Port St. François, en passant par Sherbrooke.

Ceux du District de Montréal, peuvent prendre les chemins des Townships à St. Mathias sur la Rivière Chambly, à St. Hyacinthe et à Sorel, pour se rendre à Sherbrooke, d'où le chemin Gosford les conduira à l'agence.

Lorsque le chemin de Watton aura été complété, la route par Richmond et Danville, dans le Township de Shipton, offrira une communication plus courte avec la residence de l'agent pour les Districts de Montréal et des Trois-Rivieres.

Le sol du territoire à établir est généralement d'une bonne qualité, couvert d'érable et de merisier sur les hauteurs, et de frêne, d'orme et de cèdre dans les endroits plus bas. Il s'y trouve du bois de construction, beaucoup de pouvoirs d'eau et de la pierre à chaux.

Les principaux chemins seront ouverts aux frais du gouvernement.

L'Association des Townships se propose de bâtir des chapelles, des maisons d'ecoles et d'entretenir leurs missionnaires.

Il ne doit pas y avoir d'exclusion d'origine dans cette colonisation, mais on invite particulièrement les canadiens qui ne peuvent plus obtenir de terres dans les seigneuries, à profiter d'une occasion aussi favorable de s'en procurer gratuitement, et dans une localité qui offre les plus grands avantages.

Les chemins maintenant au projet de construction, sont:

1o.—Le chemin de Watton, partant de l'angle sud-est du Township de Shipton entre les quatrième et cinquième rangs de Watton, allant au sud-est jusqu'à l'intersection des onzième et douzième rangs de ce Township, et continuant entre ces rangs vers le nord-est jusqu'à la ligne sud-ouest de l'Augmentation du Township de Ham, puis, entre les premiers et second rangs de la dite Augmentation jusqu'au lot numéro dix, où il rencontrera le Chemin Gosford, qui se prolonge jusqu'à Wolfstown.

La longueur de ce chemin est à peu-près de dix-neuf milles.

2o.—Le chemin Mégantic, partant du chemin Gosford à son intersection avec les lignes sud-est de Wolfstown, et qui traversera dans une direction sud-est le territoire communément appelé St. François dans toute sa longueur jusqu'au lac Mégantic, distance d'environ 37 milles.

3o.—La continuation du chemin Lambton de la ligne sud-ouest du Township de Lambton (qui forme la ligne des comtés de Sherbrooke et Mégantic) jusqu'à la ligne nord-est du Township de Langwick pour joindre à ce point le chemin qui conduit à Gould sur les établissements de la Compagnie des Terres de l'Amérique Britannique. Le chemin Lambton est déjà ouvert depuis St. François de la Beauce jusqu'à la ligne du comté.

4o Le chemin Victoria, partant du chemin Lambton à son intersection de la ligne sud-ouest du Township de ce nom, et suivant la ligne du comté vers le sud-est jusqu'au Township de Gardner, où il prendra une direction sud-ouest à travers le dit territoire, pour, au Township de Hampden, tomber dans le chemin de Otter Brook, qui conduit au village de Victoria. L'étendue de ce chemin sera d'environ 28 milles.

Ces différents chemins seront ouverts sur une ongeur de 66 pieds et le terrain de chaque côté sera divisé en lots de 50 âcres chaque pour être donnés gratuitement.

Outre le chemin principal de chacune de ces sections, il y en aura deux autres (un de chaque côté du premier) de tracés sur toute l'étendue du territoire, et sur lesquels des octrois gratuits de 50 acres seront également faits. Mais comme sur ces chemins additionnels il ne sera fait par le gouvernement d'autres frais que ceux d'arpentage, les concessionnaires seront tenus d'ouvrir le chemin sur leurs devantures respectives.

J. OLIVIER ARCAND,
Agent pour l'établissement des Townships de l'Est.
8 août.

AVIS

LE Comité Central de l'ASSOCIATION des TOWNSHIPS tient des séances tous les LUNDIS, à 7 heures et demi P. M. Tous les membres des différents comités locaux, ainsi que les citoyens, membre de l'association qui désireraient faire des suggestions au comité central ou en avoir quelqu'information, sont invités à y assister.

Par ordre,
J. PAPIN,
3 août, Secr. Corr. A. E. C. T.

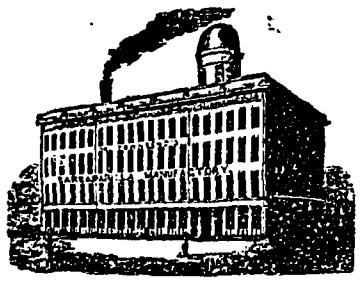

SALSEPAREILLE
DU
Dr. Townsend.
MERVEILLE ET BENEDICTION DE L'EPOQUE.

CET extrait est contenu dans des BOUTEILLES D'UNE PINTE ½ de GALLON—son prix est six fois meilleur marché, sa qualité plus agréable et bien SUPERIEURE à aucune autre composition vendue jusqu'ici. Il guérit sans *purger*, sans *rendre malade* ou *affaiblir le latient*.

La grande supériorité de cette Salsepareille sur tous les autres remèdes est que tout en chassant la maladie, il donne de la force au corps. On s'en sert avec succès pour guérir radicalement toutes les maladies provenant de l'impureté du sang ou de la mauvaise situation du système.

PRENEZ GARDE AUX IMITATIONS.—*Des personnes déshonnêtes ont imité nos étiquettes et mis de la médecine dans des bouteilles de la même forme des nôtres.* Voyez si chaque bouteille a la signature écrite de S. P. TOWNSEND.

OFFICIER DE LA MARINE DES ETATS-UNIS.

Le capitaine G. W. McLean, membre de la législature naguère appartenant à la marine des Etats-Unis, nous envoie le certificat suivant dans lequel il raconte sa propre histoire.

Rahway, 25 janvier, 1847.—Il y a un an je fus attaqué de l'influenza, et tout mon système tomba dans un état de faiblesse alarmant. On me conseilla d'essayer la Salsepareille du Dr. Townsend, et je me sentis soulagé, après en avoir pris deux ou trois bouteilles. J'attribuai donc ce bien être à la Salsepareille. J'ai continué à en prendre, et je me rétablis de jour en jour. Je crois que cela a sauvé ma vie, et je ne voudrais pas, sous aucun prétexte, ne pas toujours avoir quelques bouteilles de ce remede chez moi,

G. W. McLean.

GUERISON DES ECROUELLES.

Le certificat suivant prouve que cette Salsepareille a un pouvoir particulier sur les maladies du sang les plus invétérées. Un précédent sans exemple est celui de trois personnes guéries dans la meme maison.

TROIS ENFANS.

D. Townsend : Mon cher Monsieur.—J'ai le plaisi, de vous informer que trois de mes enfans ont été guéris des écrouelles en employant votre excellente médecine. Les plaies qu'ils avaient, étaient fort graves ; quatre flacons de votre composition ont tout fait disparattre, et je viens vous exprimer ma reconnaissance.

Agréez mes respects, etc.
1er mars 1847. ISAAC W. CRAIN, 106 Wooster-st.

AUX MERES ET AUX FEMMES MARIEES.

Cet extrait de Salsepareille a été expressement préparé pour être employé dans les maladies des femmes. Aucune femme qui parvient à cette âge critique appelé "retour de la vie" ne devrait négliger d'employer ce remede. Car c'est un préventif contre les horribles maladies auxquelles les femmes sont sujettes à cette époque de leur vie. Ce période peut être différé pendant plusieurs années par l'usage de cette médecine. Elle n'est pas non plus sans secours aux jeunes filles qui arrivent à l'âge de puberté, car ce remede est propre à assister la nature en hâtant la circulation du sang et en donnant des forces au système. En vérité ce remede est infiniment précieux pour toutes les maladies délicates auxquelles les femmes sont sujettes.

Il renouvelle tout le système, et l'énergie naturelle, en épurant le sang, sans occasionner de dérangement, sans relâcher le système comme le font la plupart des médecines que l'on vend pour les faiblesses chez les femmes pendant leurs maladies.

JEUNES FILLES LISEZ CECI.

Vous dont le teint est pâle, dont les yeux sont appesentis, dont la figure est couverte de boutons, dont la peau est rudes et tachetée de rousseurs, vous qui vous sentez appesentis, employez une bouteille ou deux de salsepareille du Dr. Thownsend. Cela nettoiera votre sang, fera disparaître les rousseurs et les boutons, vous rendra l'animation, le feu dans les yeux, le bien être et le teint rose et blanc, toutes choses dont l'utilité est incalculable chez les femmes non mariées.

GRAND REMEDE POUR LES FEMMES.

La Salsepareille du Dr. Townsend guérit radicalement et très vite, la consomption à son origine, la stérilité, les descentes de matrice, les fleurs blanches, les menstrues obstruées ou difficiles, l'incontinence d'urine, les pollutions nocturnes et la prostration générale du système, que ce soit ou non par une cause ou des causes inhérentes produites par inconduite, maladie ou accident.

☞Rien n'est plus surprenant que les effets fortifiants de la Salsepareille sur le corps humain. Les personnes qui sont faibles et tacilement fatiguées en prenant ce remede deviennent rapidement par son influence robuste et pleine d'énergie. Il combat immédiatement la faiblesse du corps humain, faiblesse qui est la cause de la stérilité.

On ne pense pas que dans des circonstances d'une nature aussi délicate, nous allions exhiber les certificats de guérisons accomplies par nous, mais nous pouvons assurer les personnes malades que nous avons reçu le rapport suivant de mille cas de guérison. Plusieurs meres de famille qui n'avait pas d'enfans, après avoir employé quelques bouteilles de ce remède, ont vu leurs entrailles bénies par les symptômes de la maternité.

Dr. Townsend.—Ma femme étant depuis long-temps malade par une faiblesse et une débilité générale, et souffrant continuellement d'une descente de matrice, et autres inconveniens, je sus que votre médecine avait opéré merveille dans des cas semblables où elle avait été ordonnée, je me procurai un flacon de votre Extrait de Salsepareille et je suivis les instructions qui me furent données par vous. Peu de jours apres, la santé de ma femme fut rétablie entierement. Plein de reconnaissance pour le bien que ce remede a fait à ma femme, je m'empresse avec plaisir de le reconnaitre et de le recommander au public.

Albany, 17 août 1844. M. D. MOORE.
au coin de Grand et de Lydius-st.

RHUMATISME ET LOMBAGO.

Cette Salsepareille est employée avec le plus grand succes dans les attaques de Rhumatisme, qu'elles soient spontanées ou chroniques. Les guérisons merveilleuses qu'elle a opérées sont vraiment très surprenantes. D'autres remedes donnent quelquefois un soulagement momentane, mais la Salsepareille arrache la maladie du système, même quand les muscles et les os sont dans un état d'enflure.

New-York, 25 juillet, 1848.

Dr. Townsend : Mon cher monsieur.—Depuis plus de trois ans, j'avais été souffrant d'horribles douleurs rhumatismales. Maintes fois je me suis senti si mal que je ne pouvais vaquer à mes affaires. J'ai eu aussi le lombago. Après avoir lu dans quelques journaux un éloge de votre Salpareille, je songeai à en user pour voir si je pourrais en retirer quelque soulagement. Le lombago m'a abandonné, et je n'éprouve plus aucune douleur rhumatismale. Ma santé s'est améliorée depuis que j'ai suivi ce traitement, j'en suis fort reconnaissant et j'espère que votre remede obtiendra le succès qu'il mérite pour son efficacité dans ces terribles maladies.

Agréez, etc.
RICHARD JONES, No. 8 Doyer-st.

CRACHEMENT DE SANG.

Lisez ce qui suit et dites, si vous l'osez, que la consomption est incurable.

New-York, 28 avril 1848.—*Dr. Townsend* : Je pense réellement que votre Salsepareille a aidé la Providence à me sauver la vie. Depuis plusieurs années j'avais un rhume très dangereux qui ne faisait qu'empirer tous les jours. A la fin je crachais du sang ; j'avais des transpirations pendant la nuit, et j'étais si affaibli et si maigre que je ne croyais pas vivre longtemps. Il y a fort peu de temps que j'ai employé votre Salsepareille, et elle a opéré un changement remarquable dans ma personne. Je peux maintenant me promener dans la ville, je ne crache plus de sang et le rhume et la toux m'ont quitté. Vous pouvez donc vous imaginer quelle reconnaissance je vous porte pour ces résultats. Votre obéissant,

W. M. RUSSELL, 65 Catharine-st

OPINION DES MEDECINS.

Ceci est écrit à cette fin de certifier que nous soussignés. Médecins de la ville d'Albany, avons, en différentes occasions, prescrit la Salsepareille du Dr. Thownsend, et que nous croyons qu'elle est la meilleure préparation qui ait jamais été fabriquée sur cette place.

Signé H. P. PULING, M. D.
J. WILSON, M. D.
R. B. BRIGGS, M. M.

Albany, 1er avril 1845. P. E. ELMONDORF, M. D
Agents pour Montréal, DR. Picault, rue Notre-Dame. No. 36, et coin de la rue Bonsecours, devant l'Hotel Donegana.

8 juillet 1848.

EAUX MINERALES
DE
PLANTAGENET,
SANS PAREILLES DANS LE PAYS.

EN établissant des agences à Montréal, pour la vente de ces eaux inappréciables, le propriétaire est convaincu que leurs vertus une fois connues ne pourront manquer de faire reconnaitre amplement leur efficacité.

Ce fait posé, il invite l'attention des citoyens de Montréal, et des environs généralement, mais plus particulierement les Médecins et autres hommes de science, à faire une investigation de leurs qualités, et voir leurs effets, de maniere qu'ayant prouvé leur valeur inappréciable par des expériences faites, elles pourront contribuer à soulager l'humanité souffrante, en rendant témoignage à leur merite.

La supériorité des eaux minérales, sur ce qui est d'imitation, inventée par la main de l'homme, est admise par tous les savants : car, sous ce rapport comme dans bien d'autres cas, les efforts humains tombent bien au-dessous de l'œuvre divin de la nature.

Pour purifier le sang et donner de la vigueur au système, les eaux de Plantagenet sont reconnues par ceux qui en ont bu, pour être sans égales, et quoi que tout récemment découvertes, et comme dans leur enfance pour parler ainsi, elles ont été employées avec avantage dans des cas d'affections de rhumatisme, et des guérisons de maladies différentes ont été obtenues par leur efficacité.

Enfin, il prie tous ceux qui se trouvent attaqués de quelques maladies, de venir et boire de l'eau de Plantagenet, car, et elles y trouveront vie nouvelle.

AGENTS A MONTREAL :
DR. PICAULT,
HOTEL QUEBEC,
W. E. BOWMAN, Epr.
Apothicaire, Rue M'Gill.

CHARLES LAROCQUE,
Propriétaire.

19 aout 1848.

DUNDEE, 1r. aout 1848.

C'est avecbeaucoup de plaisir que j'attire l'attention publique sur les eaux minérales de Plantagenet. Je n'hésite pas, dire qu'elles possèdent toutes les qualités égales si nonsupérieures à toutes les autres eaux de la Province. Et ayant fait usage moi-même, il est de mon devoir de rendre mon faible témoignage en leur faveur et de le joindre à ceux qui ont déja été donnés. Le gout de ces eaux est agréable et leur effet est salutaire.

L. H. MASSON, Médecin.

NORTH LANCASTER, le 25 juillet 1848.

Je Soussigné, certifie que plusieurs personnes, à ma connaissance ayant fait usage de l'eau de la source minérale de Plantagenet, s'en sont bien trouvées et surtout ont éprouvé de grands soulagements dans les cas de rhumatisme.

DOCT. M. P. L. LEDUC.

Je certifie que ma femme, trois de mes enfants et moi, tous bien malades du typhus, les Docteurs nous avaient condamnés. Nous avons envoyé chercher de l'eau de la source minerale de Plantagenet, et nous avons recouvré la santé, avec la grâce de Dieu.

LOUIS THOMAS.

Petite-Nation, 21 juillet 1848.

Je certifie par les présentes que j'ai fait usage durant peu de temps, des eaux minerales de Plantagenet, et qu'elles m'ont fait beaucoup de bien, et que je les crois supérieures atoutes autres de cette espece.

JOHN McDONALD.

Depuis huitmois, je crachais le sang, et depuis huit jours que je bois de l'eau minerale de Plantagenet je suis mieux, et mesforces sont doubles de ce qu'elles étaient.

AUGUSTIN LAFLAMME.

Montréal, 15 aout 1848.

Ayant été dernièrement retenu dans ma chambre pendant deux jours par des douleurs que je ressentais dans tout le corps depuis la tête jusqu'aux pieds, le tout accompagné d'une forte dysenterie. J'ai fait demandé et ai pris de l'eau des sources de Plantagenet, actuellement sous la direction de M. Charles Larocque, Senior, et je ne me suis servi, dans le dit cas, que d'à peu près une pinte, et, je certifie par la présente, qu'avec la grâce de Dieu, j'ai recouvré la santé, et cela aussi peu après avoir fait usage de l'eau susdite. Donné sous mon seing, a Plantagenet 7aout 1848.

W. KEARNES, J. P.

Je certifie, que depuis plusieurs années je souffrais horriblement de douleurs rhumatismales, malgré tous les soins et traitements de nos médecins, et qu'après avoir fait usage de l'eau de la source minérale de Plantagenet, pendant quelque temps je me trouve complétement guéri.

JEAN-BAPTISTE LECUYER, Cult.

Je soussigné certifie que j'ai été malade pendant dix-huit mois ; que j'ai été dans une faiblesse continuelle à ne pouvoir m'habiller et qu'ayant bu des eaux de Plantagenet dont M. Chs. LaRocque est le propriétaire, j'ai été parfaitement guéri.

MARGUERITE PILON.

Plantagenet, 11 aout 1848.

Je dirais sous serment que quand je cesse de boire de l'eau de la source Minérale de Plantagenet à présent sous le contrôle de M. Charles LaRocque, je suis incapable de vaquer à mes affaires et lorsque j'en bois je me porte bien.

PAUL SABOURIN.

Plantagenet, 8 aout 1848.

Je certifie que depuis plusieurs années je souffrais horriblement de douleurs et je n'avait point d'apétit, et qu'après avoir fait usage de l'eau des Sources de Plantagenet, appartenant à M. Charles La Rocque j'ai été parfaitement guéri.

CYRIAQUE THAUVETTE.

Montréal, 30 aout 1848.

Je certifie que pendant 3 à 4 ans j'ai eu une douleur aigüe dans le coté et que j'ai en vain essayé différents remèdes. Depuis 3 à 4 semaines je me suis mis à boir l'eau des Sources de Plantagenet et depuis je suis parfaitement bien.

DANIEL ALLEGAY.

J'éprouve un grand plaisir à appeler l'attention publique sur ces Eaux Minérales de Plantagenet, dont les excellentes qualités pour restaurer le système et lui donner la force, ne sont surpassées par aucun en cette province. Je dis ceci en connaissance de cause ayant bu de presque toutes les autres sources du pays. Que ceux qui sont affligés de maux de tête, absence d'appétit, etc. essayent ces eaux et leur succès est assuré.

H. J. LARKIN.

Montréal, 31 août 1848.

BANQUE D'EPARGNE
DE LA
CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL

PATRON :
Mongr. l'Evêque Catholique de Montréal.

Bureau des Directeurs,

W. Workman, Président.	P. Beaubien,
A. LaRocque, V. Président	Joseph Bourret,
Francis Hincks,	H. Mulholland,
L. H. Holton,	Edwin Atwater,
Damase Masson,	Barthw. O'Brien,
Nelson Davis.	Jacob DeWitt,
H. Judah.	Joseph Grenier,
L. T. Drummond	

AVIS est donné par les présentes, que l'Intérêt sur tous les nouveaux Dépots faits dans cette Institution, le ou après le PREMIER jour d'AOUT prochain sera aux taux de QUATRE PAR CENT par AN.

Les DÉPOTS sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirées des samedis et lundis (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requerrant l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jeudis ou Vendredis, vû que le Bureau des Directeurs se réunit régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigeaient, on pourrait s'occuper des demandes ou applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine. Le Président et le vice Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque.

JOHN COLLINS,
Secrétaire et Trésorier.

Bureau de la Banque d'Epargnes de la Cité et du District, Rue St. François-Xavier.—22 juillet 1848.

BANQUE D'EPARGNE.
DE LA CITÉ ET DISTRICT DE MONTREAL.
EXTRAIT.

MONTANT dû aux Dépositaires le 31 Décembre 1847			£62675	11	7
Montant déposé depuis le 31 décembre à cette date.....	£27172	0	6		
do retiré do.....	£25703	16	1	1469	4 5
Balance due aux Dépositaires ce jour....			£64143	16	0

Par ordre du Bureau,
JOHN COLLINS,
Caissier.

Bureau de la Banque d'Epargne de la Cité et du District. Rue St. François-Xavier. Montréal, 31 mars 1848.

LA MEILLEURE MEDECINE
DU
PRINTEMS ET DE L'ETE, AU MONDE
VIN DE LA FORET D'HALSEY.
Patronisé par la noblesse et la faculté médicale d'Angleterre, et considerée comme la médecine la plus extraordinaire du tems.

LES médecines qui contiennent de la melasse et de la réglisse, comme les Salsepareilles tant vantés, demandent à ce que l'on fasse usage de plusieurs grandes bouteilles avant qu'elles puissent produire le moindre changement sur la santé. Le *Vin de la Forêt* est un article tout à fait différent. Il ne contient aucuns syrops pour lui donner de la consistance, mais acquiert son goût exquis et ses excellentes qualités médicales des plantes végétales dont il est composé. Le *Vin de la Forêt* contient toutes les vertus du

CERISIER SAUVAGE, DE LA DENT DE LION, DE L'OSEILLE JAUNE, ET DE LA SALSEPAREILLE,

Avec d'autres propriétés, beaucoup plus fortes.

Sa haute concentration la rend une des meilleures médecines en usage. Moins qu'une simple bouteille suffit pour restorer la force du patient langoureux et faible et rétablit fortement sa santé, chaque dose donne des signes de ses bons effets sur la constitution. Le *Vin de la Forêt* est recommandé, dans les termes les plus forts pour les faiblesses, les constitution délicates et toutes sortes de débilités. Il guérit aussi toutes les maladies de LESTOMAC, FOIE, ROGNON, ATTAQUE DE NERFS, AFFECTIONS DE BILES, HYDROPISIE, PERTES D'APETIT, MALADIES DES FEMMES, SCROFULES, ET TOUS LES CAS RESULTANT DU MAUVAIS SANG ET LES IMPURETTES HABITUELLES DU SYSTEME.

DIRECTIONS POUR PRENDRE LE VIN DE LA FORET

Pour les jeunes personnes, deux pleines cueillères de table ou la moitié d'un verre à vin, trois fois par jour, un peu avant les repas. Les dames et les Personnes de santés délicates doivent prendre la moitié de la dose ci-dessus.

Dans les cas ou la purgation est nécessaire on devrait se servir des *Pillules d'Halsey* pour chasser de l'estomac, la bile et autres matières avant que de prendre de *Vin de la Forêt*.

SAUVE DE LA MORT ! ! !

Certificat de *M. Nathan Mathews*, un citoyen marquan et influent de Newark ; N. J.

Au Dr. J. W. Halsey.—Je crois que votre Vin de la Forêt et vos Pilulles couvertes en sucre, sont ce qui ma sauvé la vie J'étais presque mort, lorsque j'ai commencé à en prendre, avec l'Hydropisie, les Hémorrhoides, et l'Asthme. Lorsque dans cette affreuse situation l'on me procura votre Vin de la Forêt et vos Pillules, et avant que j'eusse finit la premiere bouteille et la premiere boite de vos pilulles, je me sentis beaucoup mieux : mon corps et mes membres qui tous étaient enflés, diminueront sensiblement. L'espérance me vint que je redeviendrais mieux après avoir continué de prendre vos médecines pendant un mois a peu près, j'étais guéri entierement des hémorroïdes et de l'asthme. L'hydropisie qui m'avait mis dans un danger si imminent avait presque disparu. J'ai continué a me servir du vos médecines jusqu'à présent, et je jouis d'une santé aussi robuste que l'on puisse désirer quoique j'aie plus de soixante ans.

J'attribue entièrement à vos excellentes médecines le recouvrement de ma santé. Plusieurs de mes voisins s'en sont servis avec succès dans des cas très graves, et je puis avec joie les recommander au public.

Votre très humble N. MATHEWS.
Newark' 19 décembre 1847

☞Sept cents certifients de différants docteurs, membres du clergé et individus très respectables ont été donnés en tômoignage des grandes guérisons faites par le *Vin de la Forêt et les Pilulles du Dr. Halsey*. Parmi elles est celle de M. John Syms de 525, rue Pearl, New-York, —guéri d'une affection de foie et mauvaise toux, après avoir été abandonné par les physiciens, qui déclarerent que c'était consomption arrêtée. Un enfant de de M. William Bowers. Broadway New-York, qui était affligé de la scrofule depuis quatre ans, a été guéri en moins de six semaines. Mary J. Brown, fille du Révd. J. R. Brown, attaquée de consomption, d'autres des hémorrhoides, de débilités générales, de la gravelle, de la maladie des femmes, etc., etc.,

Agent Général : DR. P. E. PICAULT, rue Notre Dame, No. 36. au coin de la rue de Bonsecours, devant l'hôtel Donegana.

NOTA. Les marchands de la campagne qui désireraient devenir Sous-Agents, s'adresseront à l'agent général. (Conditions tres libérales).

11 juillet 1848.

LIBRAIRIE CATHOLIQUE DE
JEAN-BTE. ROLLAND
No. 24 Rue St. Vincent Montréal.

ON trouvera constamment à cette adresse un assortiment de livres et de fournitures d'école, ainsi qu'une variété de petits livres d'histoires et de piété propre à être données en prix aux examens. Le tout à des prix très réduits.

Montréal, 24 mai, 1848.

PILULES VEGETALES ET VITALES
DU
DR. HALSEY.
COUVERTES DE SUCRE

PRIX TRENTE SOUS LA BOÎTE, SIX BOÎTES POUR 6s. 3d.

L'Excellence et la supériorité des Pilules du Dr. Halsey sur toute autre espèce de Pilules et purgatif, consiste dans leur propriété curative sans faire de mal à la constitution, sans donner de coliques, sans produire de faiblesse. Elles sont salutaires en tout temps et dans tous les cas, et surtout n'obligent pas celui qui les prend à interrompre ses occupations.

DES lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 20000 cas de maladies ont été guéries dans le cours de l'année dernière tant aux Etats-Unis qu'au Canada par les Pilules *sucrées* du DR. HALSEY. Des milliers de familles en gardent dans leurs maisons comme le plus sûr et le plus salutaire remede contre la maladie. A cette saison de l'année ou les chaleurs de l'été troublent le système et causent des *maladies bilieuses*, des *jaunisses*, des *teints jaunes*, des *pertes d'appetit*, des *dyspepsies*, des *faiblesses*, des *étourdissements*, des *fièvres* et bien d'autres maladies. Les Pilules sucrée du DR. HALSEY sont impayables et guérissent promptement sans affaiblir le système.

DARTRE ROUGEANTE EXISTANT DEPUIS HUIT ANS, GUERIE.

DR. HALSEY.

Je certifie que j'ai pris vos Pilules végétales sucrées, pour une dartre rougeante qui depuis 1840 me couvrait le bras droit et le poignet. Deux semaines de l'usage de vos pilules ont suffi pour me guérir, j'en prenais deux le soir en me couchant. Ma santé générale s'est beaucoup améliorée. J'ai trouvé que les Pilules agissaient très doucement sur les intestins, mais leur propriété purifiante doit être bien forte pour avoir guéri en si peu de temps une maladie qui depuis huit ans avait résisté à tous les remèdes. Vous pouvez publier ce certificat, car je considère vos Pilules comme supérieures à celles qui sont en usage.

JACOB P. BRADY, M. D.
Fredericktown, 15 mars 1848.

DR. HALSEY.

Depuis plus de dix ans j'étais affecté de *Dyspepsie* et de Constipation habituelle, grâce à vos Pilules j'ai vu de jour en jour revenir ma santé et depuis quatre mois je n'ai pas eu un seul symptômes de mes anciennes souffrances.

JAMES H. STOUALL.
Franckford, 15 juillet 1847.

DR. HALSEY.

Depuis plus d'un an j'étais affecté d'une *mauvaise toux*, de *douleurs de poitrine* de débilité générale et de perte d'appetit. J'étais comme un véritable squelette et depuis deux mois je ne quittais pas ma chambre. Deux semaines de traitement par vos Pilules m'ont mis dans un état de santé telle que, en moins de sept semaines mon enbonpoint s'était augmenté de vingt-cinq livres. Vos Pilules sont hautement appréciées dans notre localité.

MARTIN CALDWELL.
Hamstead, 9 décembre 1847.

BEAUTÉ PERSONNELLE.

Les *cosmetiques*, le *fard*, la *craie* ont plus tard pour tendance de détruire la finesse du tissu de la peau que d'améliorer le teint. C'est la santé seule qui augmente la beauté du corps et la douceur veloutée de la peau. Les maux de tête, la perte de l'appetit, la langueur, la teinte jaune et maladivé du visage, les *boutons*, les *rousseurs* indications certaines de l'embarras de l'estomac et des intestins trouvent leurs remèdes dans les Pilules vitales et végétales du DR. HALSEY. Elles influent dans les veines un sang pur et vigoureux qui donne bientôt au visage ce *velouté*, cette *teinte rosée* qui charme les yeux et donne au corps et à l'esprit une nouvelle vigueur.

Agents en gros à la Pharmacie du Dr. Picault, No. 36, rue Notre-Dame au coin de la rue Bonsecours, et chez MM. J. S. Lyman et Cie., Montréal. J. Musson, Québec. Chs. Heath, Kingston. J. Keenan et P. Nourrie, Trois-Rivieres. M. Moreau et Cie., St. Jean. A Dufresne, St. Athanase.

Les marchands de campagne qui désireraient devenir Sous-Agents, s'adresseront au Dr. Picault, termes libéraux.—14 juillet, 1848.

ECOLE DU JOUR
AVEC PENSION
DE LA RUE SAINT-URBAIN.

Principal.—M. S. Philips, *ci-devant du High Scot*
Professeurs-Assistants.—MM. Robertson & Harris.
Français et Italiens.—M. Escalonne.
Dessin.—M. Morris de l'Académie Royale d'Edimbourg.
Ecole de Génie et de Mathématique. } M. G. Patterson, ci-devant du Bureau des Travaux Publics en Irlande.

TERMES :
Payable d'avance par Quartiers.

	Par année.
Département Préparatoire.....	£6 0 0
Anglais et Mercantile.....	8 0 0
Classiques, Mathématiques et Français.	10 10 0
Département plus avancé pour les jeunes gens qui se préparent à embrasser quelque profession	12 10 0

PENSIONNAIRES, £10 à £50 par année.
☞Une charge Extra pour la Classe de Dessin.

MR. PHILIPPS reconnaissant pour le patronage distingué qu'il a reçu des citoyens de Montréal a l'honneur de les informer qu'il a maintenant complété ses arrangements pour donner dans son Académie une éducation égale à celle d'aucune autre Ecole en Canada.

Ayant pu se procurer les services de M. Patterson, on instruira les enfants dans toutes les branches des sciences pratiques et du Génie-Civil, comprenant le Dessin Isométrique, la construction des chemins de fer, des chemins ordinaires, des canaux, hâvres, ponts et chaussées, aqueducs, viaducs et l'amélioration des rivières, baies, etc., etc.

Le Département de l'Arpentage et de l'Inspection ne sera pas négligé et comprendra l'Arpentage, Trigonométrie, l'Inspection marine des Rivières et aussi l'art de tirer les niveaux.

Les lectures sur la Chimie, la Philosophie et l'Histoire Naturelle seront continuées.

S. PHILIPPS,
PRINCIPAL.

ABONNEMENS.

LA REVUE CANADIENNE
PARAIT
Les Mardi et Vendredi de chaque Semaine.

LA REVUE publie supplémentairement un *Album Littéraire* paraissant tous les mois, par livraisons de 40 pages sur deux colonnes et contenant la matière de plus de dix volumes ordinaires de littérature par an. Cet *Album* est accompagné chaque mois d'un morceau de musique.

Prix de la *Revue Canadienne*.....£1 0 par an
" de la *Revue et de l'Album*..... 1 10 "
" de l'*Album* seul..... 1 0 "

PRIX DES ANNONCES : Six lignes et au-dessous, 1re insertion, 2s.-6d. ; Dix lignes et au-dessous 1re insertion, 3s.-4d. ; Au-dessus de dix lignes 4d. par ligne.—Pour chaque Insertion subséquente le quart du prix.

ON S'ABONNE A QUEBEC,
CHEZ F. X. JULIEN, Maison de la Corporation.

L'EDITEUR-REDACTEUR EN CHEF,
L. O. LE TOURNEUX.

BUREAU DE LA REVUE CANADIENNE,
15, RUE SAINT-VINCENT.